

PIAS SIS Année : 2023

Partage d'informations accident en service

Accident d'un SP au cours du rangement de matériel dans l'EPC

Mots clefs : SP coincé - stabilisateur - EPC - FMPA

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : novembre 2022

Heure : 11 h 45

Moyens lors de la FMPA : EPC,

Moyens en renfort : VSAV, VLI

- Contexte :

Accident survenu : de jour

Météo : temps clair, beau temps

- Circonstances : formation – manœuvre journalière

Résumé des faits :

Lors du rangement de matériel (petite échelle dans l'emplacement prévu par le constructeur), à l'issue de la FMPA MEA journalière, dans la cours du centre de secours, 1 SP s'est retrouvé coincé entre le stabilisateur avant gauche et la carrosserie de l'EPC, occasionnant des lésions graves.

Illustrations



Emplacement de la petite échelle

Emplacement du SP coincé



Déformation de la tôle

Conséquences	
Bilan humain	
Interne au service : <i>1 blessé grave toujours en arrêt de travail, (5 mois après l'accident) 1 indemne suivi par un psychologue désigné par le SSSM Le personnel de la garde choqué</i>	Extérieur au service : <i>néant.</i>
Bilan matériel	
Interne au service : <i>Une EPC endommagée en carrosserie prise en compte par le service logistique du SIS</i>	Extérieur au service : <i>néant.</i>

Analyse		
Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s) :		
<i>Après un contrôle visuel de chaque côté de l'échelle, le manipulateur procède au repliement simultané des 4 stabilisateurs (manipulation des 2 côtés des stabilisateurs en simultané et par le même manipulateur) depuis le poste de commande situé à l'arrière droit du véhicule. N'ayant pas entendu les consignes de rester à l'écart pendant cette manœuvre, la victime s'est approchée à proximité du stabilisateur avant gauche pour ranger du matériel, en limite du champ de vision du manipulateur. Elle s'est retrouvée coincée entre la carrosserie du véhicule et le stabilisateur en mouvement.</i>		
Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Port de l'EPI non complet (manque la veste)	Appel de détresse de la victime
Organisationnels	Nombreux personnels pour aider au rangement du matériel	Prise en charge rapide du SP blessé transporté au CHRU Remontée rapide au CODIS
Techniques	Possibilité de commander les stabilisateurs droit et gauche en même temps et par le même manipulateur Absence de dispositif de sécurité	Arrêt immédiat des mouvements hydrauliques suite à l'appel de détresse
Environnementaux	Absence de visibilité du côté gauche (vue limitée par la tourelle et le siège du manipulateur)	Accès rapide des secours pour l'abordage de la victime

Réaction(s) immédiate(s)
<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt d'urgence (coups de poing) de l'EPC. - Dégagement et prise en charge de la victime rapidement - Remontée rapide au CODIS et chaîne de commandement

Mesures de prévention
<p><i>Diffusion d'un flash info aux CIS dotés d'un MEA « principales règles de sécurité lors de l'utilisation d'un MEA »</i></p> <p><i>S'assurer que tout le matériel soit rangé dans les coffres avant ou après toute manipulation mécanique</i></p> <p><i>Rappeler lors des FMPA l'obligation de rentrer les stabilisateurs d'un côté à la fois</i></p> <p><i>Mettre en place un système « double main » par côté pour les mouvements de stabilisation (constructeur)</i></p> <p><i>Rappeler les règles de sécurité des MSP et en opération à tous les référents MEA au travers des FMPA</i></p> <p><i>Envoi d'un courrier au constructeur pour modifier les commandes arrière des stabilisateurs.</i></p>